



Au
Contrôleur Général du SDIS 59
Mr Gilles GREGOIRE
18 rue de pas
59000 Lille

A Lille, le 20 mars 2020

Objet : COVID 19

Monsieur le Contrôleur Général,

Dans ce contexte très particulier de crise sanitaire, les salariés se posent beaucoup de questions et nous sommes bien démunis pour leur apporter les réponses satisfaisantes.

Nous sommes conscients de la difficulté qui est la vôtre de mettre en œuvre toutes les démarches appropriées afin d'éviter la propagation du virus au sein de notre établissement et de répondre aux exigences de la continuité du service public.

Cependant, il nous apparaît important d'attirer votre attention sur deux éléments significatifs des craintes exprimées par les personnels :

D'une part, la volonté de dépistage systématique et d'autre part, la mise à disposition de gel hydro alcoolique et de masques en nombre suffisant.

- En premier lieu, concernant le dépistage systématique, il permettrait à chaque agent du SDIS de savoir s'il est porteur ou non du virus. Cela vous permettrait de décider soit d'isoler les infectés chez eux, soit d'acter qu'ils puissent, malgré tout, venir travailler tant qu'ils n'ont pas les symptômes mais avec des contraintes particulières. Ainsi, les agents seraient fixés sur leur situation.

Au plus vite ces dépistages seront réalisés, au moins le pourcentage d'agents infectés sera élevé. Nous disposons d'un service SSSM qui a l'occasion de montrer son efficacité dans une situation inédite. Nous espérons pouvoir compter sur leur engagement, leur compétence et leur professionnalisme prochainement afin de nous aider dans ce combat sanitaire.

- Au sujet du gel hydro alcoolique, la multiplication de bouteilles aux entrées des lieux communs et autres faciliterait grandement la désinfection systématique. Cela serait bien moins contraignant que de se laver les mains au savon sachant que nous ne disposons pas de points d'eau accessibles rapidement.
- Concernant les masques, il y a nécessité d'anticiper sérieusement les semaines à venir. Ainsi, dans l'expectative où les agents seraient testés positif (bien sûr asymptomatique), et par nécessité de service, ils pourraient continuer à se rendre au travail. Ils seraient donc masqués 24 heures du 24. D'où la nécessité de prévoir des stocks dès à présent dans les CIS ou autres locaux du SDIS.

En espérant que vous prendrez en compte ces quelques remarques, nous vous prions Monsieur le Contrôleur Général, d'agréer nos salutations respectueuses.

Le Secrétaire Général,
Quentin DE VEYLDER